



CLÔTURE DE CHOEUR

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or Seurre rue des Ecoles

Situé dans : <u>Église paroissiale Saint-Martin</u> Emplacement : Vaisseau central, entrée du

choeur

Dossier IM21000661 réalisé en 1985 revu en

1989

Auteur(s): Elisabeth Réveillon

Période(s) principale(s): 1er quart 19e siècle

Dates: 1807

Auteur(s) de l'oeuvre :

auteur inconnu (auteur inconnu)



Grille de communion rectiligne ; portillon central à 2 battants. Structure en fer carré et fer plat ; assemblage par rivets ; feuilles en tôle relevée au marteau ; tiges étampées en graines

Eléments descriptifs

Catégories : ferronnerie

Matériaux: fer, forgé, relevé, étampé

Dimensions:

h = 86; I = 638. portillon: $Ia = 64 \times 2$

Iconographie:

ornementation feuille graine ornement à forme géométrique

Inscriptions:

transcription de l'inscription gravée sur l'appui du portillon : DONE PAR M.F GUYOT PROPRIETERE A SURRE/ET DAME MONIQUE GIROUX SON EPOUSE 1807 inscription concernant le commanditaire, gravé

État de conservation :

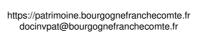
rouille.

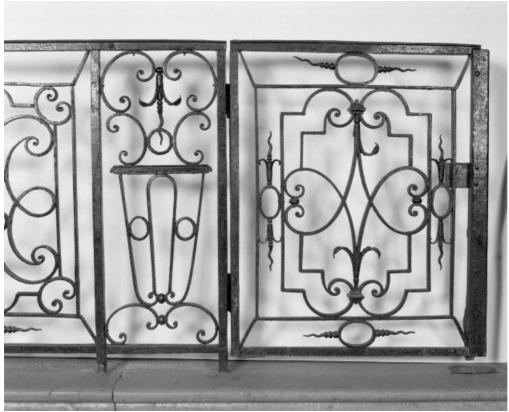
Informations complémentaires

• Voir le dossier numérisé : https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IM21000661.pdf

Aire d'étude et canton : Seurre

Dénomination : clôture de choeur





Partie gauche

21, Seurre rue des Ecoles

N° de l'illustration : 19862101504X

Date: 1986

Auteur: Michel Thierry

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Partie droite

21, Seurre rue des Ecoles

N° de l'illustration : 19862101505X

Date: 1986

Auteur : Jean-Luc Duthu

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Appui du portillon, détail de l'inscription

21, Seurre rue des Ecoles

N° de l'illustration : 19862101506X

Date: 1986

Auteur : Jean-Luc Duthu

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Appui du portillon, suite de l'inscription

21, Seurre rue des Ecoles

N° de l'illustration : 19862101507X

Date: 1986

Auteur : Jean-Luc Duthu

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation